Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 2 (1894)

Heft: 10

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cate Sous un autre point de vuë, qui fase disparaitre les Dangers qu'entraine à la Suite le point de vuë actuël. Demandant que les Odieux Titres Abolis par la Constitution et Révolution, leur Soient Remis et livrés à la Déstruction, Ainsi que ceux de nos voisins l'on Eté pour toujour.

Pénêtres de Réconoissance pour ce que vous aurez Daignes faire pour Eux, Les Soussignes, Deputés des Comunes de ce distric au nombre de..... et pour Et au nom de Ceux qui n'on pü se rencontrer En cete Assemblée Generale de ces Communes vous presentent leurs Respects et Attachements; Chacun ayant les Signatures nombreuse des Citoyens de leurs Comunes Respectives dont les Noms Sont Enregistre dans leurs livres Comuneaux et promis par Sermens Entreux se m'intenir dans leurs juste Demande, et privilaige au peril de leur vie. Salut et fraternité.

PETITÉ CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Ex-libris neuchâtelois, par Jean Grellet et Maurice Tripet. — A en juger par le titre, cet ouvrage, de 60 pages et tiré à 300 exemplaires numérotés seulement, semble n'avoir qu'un intérêt purement local. Tel n'est pas le cas cependant; en effet, dans une brève introduction, les auteurs ont su condenser une foule de renseignements utiles. C'est d'abord la définition de l'ex-libris — Larousse lui-même en donne une fort incomplète —; puis une histoire succincte des transformations subies par ces vignettes au cours des siècles et quelques considérations sur leur importance pour l'héraldiste, le bibliophile et l'amateur de gravures. Le corps de l'ouvrage comprend la description, complétée par des fac-simile soignés, des ex-libris neuchâtelois. Il se termine par des conseils dont pourra tirer profit quiconque désire former une collection d'ex-libris.

A. K.

— Une rectification est à faire à l'avant-dernier alinéa de la biographie du regretté Maurice Tripet, publiée dans notre dernier numéro. « Ce fut lui, disions-nous d'après le *Natio*nal Suisse, qui mit en ordre les archives cantonales neuchâteloises, qui étaient, au moment où il commençait à s'en occuper, dans le désordre le plus complet. »

A ce sujet M. Max Diacon, du bureau des archives cantonales de Neuchâtel, nous écrit : « Les archives que Monsieur Tripet et moi avons été chargés de classer et de cataloguer sont les archives anciennes, politiques, administratives et judiciaires de 1707 à 1848, qui avaient été négligées. Quant aux archives depuis 1848, elles sont toutes placées dans les divers départements, et parfaitement en ordre. Celles qui sont antérieures à 1707 ont été classées, répertoriées par le baron de Chambrier au commencement de ce siècle; elles se composent de 22,000 pièces confiées à la garde de M. Louis Colomb, archiviste de l'Etat en titre. Ces documents sont placés dans des locaux spéciaux. »— Ajouter aussi à la liste des œuvres de Maurice Tripet: l'Album des bannières zo-fingiennes.

- La Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie a tenu ses assises le 12 septembre dernier à Auvernier. Ont parlé, à la séance, M. le professeur A. de Chambrier, M. F. Chabloz, de Saint-Aubin (travail sur La commune d'Auvernier dans les temps modernes), M. Louis Favre (souvenirs personnels d'il y a soixante ans), M. Max Diacon (L'enterrement de la Royauté à Morteau en 1792), M. Philippe Godet (Lettres de Auguste Bachelin).
- La Société d'histoire de la Suisse Romande a eu sa séance d'automne jeudi 20 septembre dernier, dans la propriété de la Lance, près Concise. L'ancienne chartreuse est aujourd'hui propriété de M de Pourtalès, qui l'avait obligeamment mise à la disposition des historiens.

Temps superbe, affluence assez considérable, travaux intéressants, aimable hospitalité, tout a fait de cette réunion une véritable fête.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de M. B. van Muyden. M. l'abbé Gremaud a bien voulu résumer pour la Société d'histoire le savant travail qu'il a publié, il y a quelque 20 ans, sur la Chartreuse de la Lance, Puis, M. le colonel Favre, de Genève, a exposé, dans une conférence très goûtée, les péripéties de la bataille de Grandson; ce travail, appuyé sur les meilleures sources, remet au point certaines idées vagues ou erronées, qui ont encore cours dans nos manuels d'histoire. Dans le même ordre d'idées, M. V. van Berchem lit un récit de la bataille fait par les ambassadeurs milanais qui y assistaient de loin. M. le conseiller d'Etat de Schaller, de Fribourg, communique un mémoire sur le régiment de Wattenwyl au service de l'Angleterre durant les premières années du XIXe siècle. Ce travail, qui fait pendant à celui du même auteur sur le régiment de Roll, paraîtra prochainement dans la Revue historique vaudoise.

